



Communiqué de presse CFST

Iris Mandanis est nommée secrétaire principale

13 décembre 2024

Lors de sa séance du 13 décembre 2024, la Commission fédérale de coordination pour la sécurité au travail CFST a nommé Iris Mandanis en qualité de secrétaire principale. Le 1^{er} juin 2025, elle succédera ainsi à Carmen Spycher, qui partira à la retraite l'été prochain.

Le 13 décembre 2024, Iris Mandanis a été nommée en qualité de secrétaire principale par la Commission fédérale de coordination pour la sécurité au travail CFST. Elle prendra ses fonctions le 1^{er} juin 2025.

Iris Mandanis a rejoint la CFST en tant que collaboratrice juridique en 2018 et y assumait déjà le rôle de secrétaire principale suppléante peu après son entrée en fonction. Auparavant, elle avait notamment travaillé auprès du Secrétariat d'État à l'économie SECO dans le domaine de la sécurité des produits. Iris Mandanis a grandi bilingue (français et allemand), elle a étudié le droit à l'Université de Fribourg et obtenu son brevet d'avocate au barreau du Pirée, en Grèce. Elle est mariée et vit avec sa famille à Lucerne.

Dix ans au service de la CFST

Carmen Spycher, l'actuelle secrétaire principale de la CFST, partira à la retraite fin août 2025. Carmen Spycher est entrée à la CFST en 2015. Elle a dirigé le secrétariat pendant dix ans en faisant preuve d'un engagement exemplaire dans le cadre de la coordination des mesures de prévention, des tâches des organes d'exécution et de l'application uniforme des prescriptions en vigueur.

Felix Weber, président de la Commission fédérale de coordination pour la sécurité au travail CFST, s'exprime en ces termes: «Nous félicitons Iris Mandanis de sa nomination et lui souhaitons beaucoup de succès et de satisfaction dans l'exercice de ses nouvelles fonctions. Nous remercions Carmen Spycher d'avoir dirigé le secrétariat de la CFST avec une compétence et un engagement exceptionnels pendant dix ans.»

Contact pour les médias

CFST

Peter Schwander, Tel. 041 419 59 64, peter.schwander@ekas.ch

Portrait de la CFST

La Commission fédérale de coordination pour la sécurité au travail CFST fait office de plaque tournante pour la sécurité au travail et la protection de la santé. À ce titre, elle veille à l'application uniforme des prescriptions de sécurité dans les entreprises, à l'utilisation coordonnée des moyens financiers disponibles et à la collaboration efficace avec les partenaires des inspections cantonales du travail, du SECO, de la Suva et des organisations spécialisées. Informations complémentaires: www.cfst.ch.